



FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance

des 14 et 15 avril 2021

Point d'étape Bridge

Les travaux continuent au sein du futur siège d'ORANGE Bridge à Issy les Moulineaux afin de finaliser l'aménagement des étages (connectique, agencement, mobilier,...). Les plannings de déménagement ont été élaborés en tenant compte des dates de finalisation des travaux sur chaque étage.

Les offres à Bridge : Un équipement numérique adapté au nomadisme intra immeuble, connexion sur l'ensemble des postes de travail, impression et scan accessibles partout dans l'immeuble, une offre de restauration diversifiée, un parking de 481 places à Bridge, des parkings de débord (avec tickets prépayés), une conciergerie et une salle de sport. A noter que les parkings et les transports font l'objet d'échanges avec la mairie d'Issy-les-Moulineaux.

A date, si nous tenons compte d'un emménagement dans le cadre du même protocole sanitaire qu'aujourd'hui, à savoir télétravail à 100% chaque fois que possible et la venue sur site autorisée par le management sur la base du volontariat d'1 jour par semaine, l'emménagement sera organisé de la façon suivante :

- du 7 au 18 juin 2021 : sites Olivier de Serres, Anjou, Nord Jemmapes, Philippe Auguste, Poncelet
- du 21 juin au 2 juillet 2021 : sites Allera y, Guttenberg, Raspail, Jobbé-Duval, Vincennes.

La CFDT restera à vos côtés tout au long de ce projet, elle veillera, entre autres, à améliorer les environnements de travail dans leur ensemble (phonique, confidentialité, espace de travail, temps de transport...).

Vous pouvez dès à présent solliciter vos élus CFDT pour leur faire part de vos interrogations et vos propositions d'améliorations.

Information sur la vision 2021 de la Direction des Centres des Services RH

Les élus CFDT estiment que le dossier d'information présenté sur la vision de la DCSRH à l'horizon 2021 est un dossier à tiroirs, avec des projets majeurs et structurants pour l'avenir des salariés des CRSH. C'est pour cela que la CFDT a voté **POUR** la résolution suivante proposée par les élus du CSE (extrait)

« Ce dossier nous interroge. Sous sa forme de simple d'information, nous découvrons dans ce dossier des éléments structurants qui devraient être requalifiés en dossier d'Information Consultation.

Pour le premier projet que vous appelez MAJORIS, nous attendons plus d'éléments économiques et des perspectives sur ce nouvel outil. HARP va-t-il être remplacé par HR ACCESS ? Si oui, à quel horizon ?

Concernant l'accueil téléphonique sous le nom de code OCTOPUS, alors que la crise sanitaire dure depuis plus d'un an, que les salariés sont en télétravail depuis plus d'un an, la direction n'hésite pas à mettre en place un nouvel outil que les salariés, dans le contexte actuel, vont devoir s'appropriier avec difficulté.

Sur le projet de sécurisation des activités fin de carrière Lannion et Grenoble, nous vous alertons sur les conditions de travail, et en l'occurrence sur la charge travail, qui va être exponentielle pour les salariés de Grenoble : il est indispensable de mandater la CSSCT.

Enfin les élus s'interrogent sur le fait que l'item performance, projets et innovations ne soit pas abordé dans ce dossier, alors qu'il concerne la GPEC des CSRH. »

Consultation sur la conception détaillée des aménagements du projet New Allera y

En prévision de la future occupation du site d'Allera y 1 par les salariés WIN en septembre 2022, qui fait suite au déménagement des salariés à Bridge en juin 2021, des travaux commenceront sur Allera y 1, travaux qui se prolongeront jusqu'à l'emménagement des salariés WIN.

Durant cette période de 15 mois, les 195 salariés DIG des Fonctions Support et Finance resteront au 3^{ème} étage. Les salariés de la DJ, de la DAG, de la Cyber Sécurité occuperont le 7^{ème} étage avant de rejoindre le 4^{ème} étage, à l'issue des travaux.

Pendant les travaux, le parking SS-2, la cafeteria et les ascenseurs seront neutralisés et l'accès au RIE (entrée et sortie) se fera par l'extérieur rue Brançon.

A terme, l'ensemble des salariés bénéficieront au RDC d'une cafeteria/espace copoworking, d'un auditorium, d'un business center et d'un espace service ; au R-1 du RIE et au R-2 d'une cafeteria. Il sera également prévu 38 à 103 places de vélo et 38 places pour les trottinettes.

La CFDT a alerté l'entreprise sur les nuisances et les risques liés aux conditions de travail et à la sécurité, que devront subir les salariés qui resteront sur place durant ces 15 mois de déménagement, travaux et emménagement.

Information-Consultation sur le PAPRI Pact des FSF

Le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail pour l'année 2020 décrit les actions de prévention ou d'amélioration qui ont porté sur le télétravail généralisé, les nombreux projets de déménagement dont Bridge, les Campus de province et autres projets, les multiples réorganisations comme les fusions d'équipes et la mutualisation des activités.

Les élus du CSE et des CSSCT ont formulé plusieurs recommandations. Les salariés en télétravail doivent pouvoir bénéficier de la mise à disposition de matériels (bureaux, sièges, écrans,..), des mesures qui doivent s'imposer pour pouvoir effectuer un travail en toute efficacité et en toute sécurité (prévention des risques primaires). Il a été néanmoins signalé par les élus, lors de cette séance, que les remarques des médecins du travail et des IRP n'étaient pas assez prises en compte.

Pour ces raisons, la CFDT s'est abstenue lors du vote en rappelant à l'employeur qu'il avait une obligation de résultat concernant la santé et la sécurité de ses salariés.

Information sur le suivi des dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de l'épidémie

Depuis le 4 avril et pour 4 semaines, télétravail 5 jours sur 5 (demande de télétravail Covid dans Anoo pour toute la période et validation du manager). Le retour sur site est possible 1 jour par semaine sur autorisation du manager.

Dans ce contexte, la CFDT vous incite à la plus grande attention quant au rythme des réunions à distance, au respect des pauses méridiennes ou autres et à la durée de votre journée de travail pour préserver un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Avec l'accord de votre manager et sur présentation d'une note de frais, les cartouches d'imprimantes, le papier et la bureautique nécessaires à votre activité peuvent être remboursés. Les indemnités de restauration sont maintenues et seront versées pour la période de mars-avril au mois de juin.

Les dates de congés déposés jusqu'au 30/04/2021 peuvent être modifiées en concertation avec vos managers et en fonction des nécessités de service. Pour mémoire, la date d'écartage des Congés Annuels 2020 est fixée au 31 mai 2021.

Les ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) pour « Garde d'enfants de moins de 16 ans » avec le dispositif 2 jours + 3 jours est exceptionnellement remis en place jusqu'au 30 avril.

Les salariés qui ont des téléphones anciens, qui ne tiennent pas la charge, peuvent demander le changement de leur mobile professionnel, dans la limite des stocks, pour permettre d'installer l'application Stop Covid recommandée par Orange.

Les Managers, RH, les médecins du travail et leurs équipes sont également à votre disposition, et le dispositif de soutien psychologique est toujours accessible par téléphone 24/7 au 0800 85 50 50.

Les règles mises à jour sont dans Anoo : <https://portailrh.sso.infra.ftgroup/dossier-epidemie-du-coronavirus>

La CFDT reste à vos côtés. Vous pouvez contacter vos représentants de proximité CFDT, les délégués syndicaux CFDT ainsi que le groupe référent mis en place par la CFDT : guy.poirot@orange.com

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAERKER (DSCO) 06 79 02 70 03

Erik BJORK (RS CSE) 06 40 13 75 11

Vos élus :

Sylvie Rota, Philippe Bourgeon, Carole Niddam, Marie-France Macouillard, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Mary Stella Defranchi, Nadia Pakdaman, Olivier Berducou, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Emmanuel Placet, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard.